



58ème session de la Commission de la condition de la femme

**Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des
Objectifs du millénaire pour le développement pour les
femmes et les filles**

Challenges and achievements in the implementation of the
Millennium Development Goals for women and girls

New York, le 13 mars 2014

Déclaration de la Suisse prononcée par Sylvie Durrer, Directrice Bureau fédéral de
l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Suisse, je remercie le Secrétaire général des Nations Unies pour la qualité des rapports sur la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles. Nous disposons ainsi d'une vue complète des progrès réalisés et des défis encore à relever. Les enseignements et les recommandations qui y figurent constituent une base précieuse pour accélérer l'application des Programmes d'action de Pékin et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

La non-discrimination et l'égalité des droits entre femmes et hommes sont des principes inscrits dans la Constitution helvétique. La promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes et des filles est une priorité de la politique intérieure et extérieure de la Suisse.

D'importants progrès ont été accomplis depuis la Conférence de Pékin en 1995, mais il reste encore beaucoup à faire. En Suisse, le niveau d'instruction des femmes a rejoint celui des hommes. Cependant, la ségrégation dans les choix de formation reste élevée. La conciliation entre vie familiale et activité professionnelle constitue de plus en plus un enjeu pour les entreprises, mais les hommes

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

restent peu impliqués et ce domaine est encore largement dévolu aux femmes, qui optent massivement pour le temps partiel. L'inégalité salariale ne diminue que très lentement : en 2010, on constate un écart médian de 18,4 %. La violence domestique reste un problème majeur et les femmes en sont les premières victimes.

Au XXI^e siècle, un tel tableau est inacceptable. La Suisse en est consciente et a fait de l'égalité des chances l'une des sept priorités de son programme gouvernemental. Ainsi, concernant l'égalité salariale, la Suisse a décidé d'augmenter les contrôles dans les entreprises qui ont obtenu un marché public, afin de s'assurer que cette condition est respectée dans les faits. En outre, le Conseil fédéral a fixé un quota cible de 30 % de femmes au sein des organes de direction des organisations proches de la Confédération. Pour ce qui est de la violence domestique, nous avons signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et sommes sur le chemin de la ratification.

Dans un contexte de crise économique ou d'insécurité géopolitique, la question du partage des responsabilités entre les femmes et les hommes à tous les niveaux peut ne pas être perçue comme une priorité. Or tout nous montre que l'égalité des sexes est non seulement une question de droits humains, mais aussi un moteur majeur de l'essor économique, de la réduction de la pauvreté et de la stabilité politique.

L'égalité entre les femmes et les hommes est depuis de nombreuses années l'une des priorités du travail de coopération au développement engagé par la Suisse. Ainsi, elle intègre la dimension de genre dans son organisation et ses programmes. Si les résultats sont prometteurs, l'expérience nous montre qu'il reste encore des obstacles à surmonter en vue de l'intégration systématique des questions de genre. Outre la nécessité de renforcer l'engagement et d'augmenter les ressources, on observe un besoin de développer les capacités et l'expertise. De plus, il est nécessaire de renforcer les mesures de reddition de comptes et les mécanismes de responsabilisation. Atteindre cet objectif est un défi qui nous est lancé à tous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les lois discriminatoires et les inégalités entre les femmes et les hommes constituent un obstacle essentiel au développement durable et à une croissance économique sans exclusion. Aussi est-il primordial que, dans la perspective de l'agenda post-2015, tout nouveau cadre de développement se base sur les enseignements tirés des Objectifs du millénaire pour le développement.

La discrimination à l'encontre des femmes et des filles constitue une violation des droits de l'homme ; réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes est donc une responsabilité universelle. Le futur cadre doit se fonder sur les engagements et les obligations déjà pris à l'échelle internationale en faveur des droits humains. Il doit respecter, protéger et réaliser ces droits. Des dispositions légales doivent être mises en place et l'accès à la justice doit être garanti. Certes, l'OMD3 relatif à l'égalité des sexes avait donné à cette question une place appropriée ; mais, trop restreint, il passait sous silence des problèmes clés tels que l'accès aux ressources productives, la violence contre les femmes et les filles et la répartition inégale du pouvoir décisionnel.

La Suisse est persuadée que l'autonomisation des femmes doit être une composante à part entière du futur cadre, aussi bien en tant qu'objectif spécifique que comme cible et indicateur pour d'autres

objectifs. Il importe d'inclure dans le futur objectif spécifique l'autonomisation économique, l'éradication de la violence contre les femmes et les filles et la participation égale aux processus de décision et aux instances de direction.

Pour conclure, nous sommes persuadés que le nouveau cadre doit intégrer les objectifs à la fois du Programme d'action de Pékin et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Chair,

Excellencies, Ladies and Gentlemen

On behalf of Switzerland, I would like to thank the UN Secretary-General for the excellent reports on the implementation of the Millennium Development Goals for women and girls, which provide us with a comprehensive overview of the progress attained and the remaining challenges. The emerging lessons and recommendations of the reports constitute an excellent basis for accelerating progress in the implementation of the Beijing Platform for Action as well as the Programme of Action of the International Conference on Population and Development.

Non-discrimination and equal rights of men and women are anchored in the Swiss Constitution. The promotion of gender equality and women's and girls' rights are a priority of both Switzerland's internal and foreign policy.

Progress has been made since the Beijing Conference in 1995 but a lot remains to be done. In Switzerland, women caught up with men in terms of educational attainment. However, gender segregation with regard to educational choices remains high. Making it possible to combine a career with a family life is becoming an increasing concern for companies, but men remain largely out of the picture while women continue to be the main drivers on this issue, with a considerable number choosing to work part-time. The pay gap between women and men is closing but only very slowly: in 2010 there was a median difference of 18.4%. Domestic violence continues to remain a big problem which disproportionately affects women.

In the 21st century, this state of affairs is unacceptable. Switzerland has thus made equal opportunities one of the seven priorities of its government programme. With regard to equal pay, we have decided to step up checks on equal pay in companies that are awarded public contracts, to ensure that they adhere to it in practice. Furthermore, the Federal Council has set a target quota of 30% women on the boards of organisations with close links to the government. With regard to domestic violence, Switzerland has signed the Council of Europe's convention on preventing and combating violence against women and domestic violence and is in the process of ratifying it.

In the context of an economic crisis or geopolitical insecurity, the sharing of responsibilities between women and men at all levels may not be perceived as a priority. However, evidence shows that

gender equality is not only a question of human rights, it is also a major factor for economic growth, poverty reduction, and political stability.

In its development cooperation work, Switzerland has engaged in gender equality work many years ago, both mainstreaming and specifically addressing gender gaps in the organization and in programming. Promising results have been reached. However, experience shows that challenges remain to ensure systematic gender mainstreaming. Besides working on strengthening commitment and increasing the allocation of resources, there is a need for capacity development and expertise, and for strengthening reporting and accountability. The fulfillment of the gender equality commitments is a big challenge for all of us.

Chair, Ladies and Gentlemen

Given that discriminatory laws and gender inequalities are a major obstacle to sustainable development and inclusive economic growth, looking ahead towards 2015, it will be important that any future development framework builds on the lessons-learned from the MDGs.

Discrimination against women and girls is a human rights violation and the achievement of gender equality is a universal responsibility. The future framework shall be based on existing international human rights commitments and obligations and needs to respect, protect and fulfil human rights. Legislative provisions have to be in place to protect these rights; and access to justice has to be guaranteed. The MDG3 on gender equality gave the issue an appropriate position in the MDG-framework, but had a narrow focus and was silent on key gender issues such as the lack of access to productive resources, violence against women and girls, and women's unequal decision-making power.

Switzerland believes that gender equality and women's empowerment should be strongly embedded in the future framework both as a stand-alone goal and as targets and indicators in other goals. The future goal should include economic empowerment, the elimination of violence against women and girls and the promotion of equal participation and leadership.

Finally, we think that the new framework should integrate the goals of both the Beijing Platform of Action and the Program of Action of the International Conference on Population and Development.

Thank you.